



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Tél. : 27 20 30 90 20 / 27 20 30 90 22

Fax: 27 20 21 35 87

Email: info@tresor.gouv.ci

Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Abidjan, le 04 NOV 2024

Le Directeur Général

N° 7050/MFB/DGTCP/DECFinEx

CIRCULAIRE N° 7050/MFB/DGTCP/DECFinEx du 04 NOV 2024

(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Utilisation du sous-module « Gestion des Transferts » pour l'émission des ordres de virement liés aux Autorisations de Change délivrées sur le GUCE

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur, la délivrance des Autorisations de Change pour le règlement des factures d'importation de marchandises se fait exclusivement sur le module e-forex de la plateforme du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE), depuis le 31 mai 2017.

A cet effet, la société GUCE CI a développé sur cette plateforme un sous-module intitulé « Gestion des Transferts » dédié au traitement des ordres de transfert et à leur confirmation par les banques, intermédiaires agréés.

Ainsi, à compter du 01/12/2024, l'exécution des Autorisations de Change délivrées sur le GUCE devra se faire selon les modalités suivantes :

- l'importateur ou son déclarant devra initier la demande d'exécution de l'Autorisation de Change exclusivement à partir du sous-module « Gestion des Transferts » du GUCE ;
- les banques, intermédiaires agréés, devront, après exécution des transferts dûment autorisés, renseigner dans le sous-module « Gestion des Transferts » du GUCE, la date et les modalités d'exécution de ces transferts.

Tout manquement à ces dispositions est passible de sanctions.

Ampliation :

- BCEAO
- APBEF-CI
- Toutes les banques
- Tous les importateurs
- DGCE
- DGD
- DCRP
- CGECI
- GUCE CI


AHOUSI Arthur Augustin Pascal
 Directeur Général
 du Trésor et de la Comptabilité Publique